



Métropole de Lyon*
Elus UDI et apparentés

Christophe GEOURJON

Président du groupe « UDI et apparentés »
20 Rue du Lac
69 399 Lyon cedex 03

Monsieur Gérard COLLOMB

Président du Grand Lyon
20 rue du Lac
69 003 Lyon

Lyon, le 7 décembre 2016

Objet : Demande d'un débat sur le PDU lors du prochain conseil de la Métropole

Monsieur le Président.

Au nom des élus UDI de la Métropole de Lyon je vous demande de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil de la Métropole un débat sur le projet de PDU. Ce débat doit avoir lieu avant le vote du PDU par le SYTRAL. Aussi j'ai demandé ce jour à Madame Annie GUILLEMOT de reporter l'adoption du PDU à une prochaine séance du conseil syndical du SYTRAL.

En effet, ce document fixe le cadre de la mobilité au niveau de la Métropole de Lyon, et au-delà, pour les années 2017-2030. Or, ce document n'a jamais été présenté en conseil de la Métropole et n'a jamais fait l'objet d'un débat à ce niveau. Le conseil de la Métropole est pourtant la seule instance démocratique où les 59 communes sont représentées dans leur diversité politique. **Dans le cas contraire, ce serait un hold-up démocratique !**

La problématique des déplacements est une priorité pour l'ensemble des citoyens et en particulier des Grand Lyonnais. Cette priorité est particulièrement ressentie actuellement alors que nous subissons depuis plus de 8 jours un nouvel **épisode de pollution atmosphérique.**



Métropole de Lyon*
Elus UDI et apparentés

La Métropole de Lyon investit massivement dans cette politique puisqu'elle verse annuellement au SYTRAL une subvention très importante (128 millions d'euros en 2014). Cette subvention **représente plus de 15% du budget du SYTRAL** et constitue une des principales dépenses opérationnelles, hors personnel, du Grand Lyon.

Aujourd'hui, une politique de déplacement **doit d'être multimodale** (véhicule personnel, autopartage, covoiturage, transports en commun, vélo, marche à pied) **et portée de manière cohérente via le PDU**. Elle ne peut donc être décidée par le seul SYTRAL sans lien fort et étroit avec la Métropole de Lyon (élaboration du PDU, choix des investissements, extension des horaires du réseau, hausse des tarifs, gratuité des transports en commun lors des pics de pollution, parcs-relais).

Dans ce contexte, je vous réitère ma demande d'un rapport annuel du SYTRAL devant le conseil Métropolitain, et à court terme un débat sur le PDU avant son adoption par le SYTRAL.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Christophe Geourjon
Président du groupe « UDI et apparentés »